



Recevabilité surendettement et expulsion

Par **Squal06**, le **25/05/2017 à 11:09**

Bonjour , ayant eu une recevabilité de dossier de surendettement en date du 11 avril 2017 , et venant de recevoir un jugement du tribunal de mon propriétaire en demandant l'expulsion , que puis-je faire s'il vous plaît ? Cordialement merci

Par **Visiteur**, le **25/05/2017 à 12:46**

Bonjour, Un surendettement ne donne en aucun cas le droit d'augmenter ses dettes en restant dans un logement impayé. Le jugement du tribunal est exécutoire

Par **Squal06**, le **25/05/2017 à 12:48**

Bonjour , effectivement je n'ai pas payé mon loyer de août jusqu'en décembre du à une maladie et une clôture de compte de ma banque , mais je paye depuis que je peux recevoir mon salaire et ce depuis janvier, ai-je un moyen de recours ?